



Responsabilité d'un site/magazine dans la diffusion d'infos

Par **Hamid Ben Boubekour**, le **08/03/2017** à **15:01**

Bonjour

je suis vapoteur utilisateur de cigarette électronique, et j'avoue être scandalisé quand j'ai vu ce site qui traite de la santé afficher une infographie de ce type concernant la cigarette électronique

Evidemment on peut avoir des apprioris sur la cigarette électronique, mais mon soucis est que ce site, spécialisé dans "la santé et le bien être" n'a jamais, non JAMAIS publié un article en faveur, voire même neutre sur la cigarette électronique, contrairement à la plupart des journaux, sites et magazines dédiés à ce domaine

Pour rappel, la haute autorité de la santé considère la cigarette électronique comme un moyen de sevrage tabagique pourvu qu'elle soit utilisée exclusivement, et qu'elle participe à la réduction des risques

je ne citerais que le professeur Dautzenberg, ancien président de l'OFTA et rédacteur du rapport remis à Marisol Touraine à sa demande en juin 2013 avec comme première recommandation de ne pas freiner l'accès à la cigarette électronique pour les fumeurs.

Et on dispose à présent d'un nombre d'études sérieuses et vérifiables considérables concernant la (très) faible toxicité de la cigarette électronique (toxicité non avérée).

Ce site prend un malin plaisir à reprendre des études controversées, voire de simple déclarations (là c'est plus grave) comme sources pour rédiger des articles extrêmement hostiles à la cigarette électronique

J'ai repris un commentaire d'un internaute assez bien renseigné dans le domaine de la santé concernant cette infographie, dont j'insiste, chaque point a été démonté par des scientifiques sérieux.

"Un alignement de rumeurs, certaines démontrées comme fausses, certaines démontrées comme tellement exagérées ou falsifiées qu'elles n'ont aucune signification clinique réelle, une confusion ahurissante qui va même jusqu'à falsifier la comparaison avec le tabagisme.

Bouche : étrangement les vapoteurs témoignent de moins de soucis et leurs dentistes régulièrement les félicitent de la disparition des problèmes liés au tabac (la source sous-

jacente est une expérience de surdose sur des cellules et non un essai clinique)

Poumons : a de rares exceptions de quelques liquides étrangers, le diacétyl est au plus sous forme de traces (et banni par les normes AFNOR en France). Dans le tabac il est présent à des doses jusqu'à 450 fois plus élevées que dans les eLiquides qui en contiennent distinctement. Par ailleurs le lien évoqué n'a jamais pu être démontré en dehors d'exposition considérablement plus élevées même que dans le tabac (usine de popcorn exposition environ 10 000 fois plus élevée). Si le lien était si fort, les fumeurs seraient touchés après à peine 5 ans de tabagisme.

Cœur : les risques décrits ne sont en rien démontrés (avec pourtant un recul de plusieurs décennies sur la nicotine), les risques d'AVC et d'Infarctus avec le tabac sont par ailleurs directement liés au monoxyde de carbone du tabac brûlé et aux contaminants favorisant l'obstruction des artères et non à la nicotine. Quand la fédération de cardiologie affirme que la nicotine ne présente pas les dangers cités, peut-être cela devrait-il faire réfléchir.

Système Immunitaire : encore une fois en sous-jacent une étude sur cellules avec surdosage et non un essai clinique (en l'occurrence les vapoteurs se félicitent par milliers de la disparition de leurs bronchites et maladies respiratoires régulières)

Cerveau : le système sympathique et para-sympathique serait "sous le contrôle" de la nicotine, apparemment les études de médecine vous ont échappé pour écrire une telle ânerie. Vous semblez aussi oublier que dans le tabac (puisque arrivé là vous confondez ouvertement vapotage et tabagisme) la nicotine est accompagnée de nombreux produits dont un antidépresseur, un altérateur des récepteurs de la nicotine, plusieurs accélérateurs de ses effets. Il est par ailleurs étrange que ces "découvertes" ne soient pas partagées par les études cliniques sur les inhalateurs de nicotine de l'industrie pharmaceutique. Enfin vous semblez omettre les recherches assez positives depuis plus de 10 ans sur l'usage de la nicotine pour ralentir la progression des maladies dégénératives cérébrales et les études depuis plusieurs décennies démontrant son rôle préventif."

Cette infographie, ainsi que l'accumulation d'articles négatifs auraient à la limite un effet d'épouvante sur les non fumeurs, Or elles ont un impact certain sur de nombreux fumeurs qui préféreront continuer dans le tabac, sachant que sur ces gens, une personne sur deux en mourra.

N'y a-t-il pas matière à trouver une incitation au tabagisme, une mise en danger à autrui, voire non assistance à personne en danger?
Personnellement, c'est pour moi criminel au vu de la nature du site, de leur impact sur les gens et du "pseudo sérieux" des articles et sources qu'ils sont censés produire...
Je ne comprend pas cette attitude qui relève plus de l'acharnement et de la désinformation. Je ne m'attarderai pas sur la déontologie apparemment inexistante des rédacteurs des articles (qui j'espère ne sont pas médecins)

Merci si vous êtes arrivés jusque là

Par **tomrif**, le **08/03/2017** à **15:13**

bonjour,
un article qui dit que la cigarette électronique est mauvaise pour la santé n'est pas une incitation au tabagisme.
cet article ne dépasse pas à mon avis ce que permet la liberté d'expression sur un sujet d'intérêt général, voir par exemple <http://www.loi1881.fr/propos-mensonger-liberte-expression>

Par **Hamid Ben Boubekour**, le **08/03/2017** à **16:13**

En effet, on a la liberté d'expression permet beaucoup de choses, mais permet-elle de diffuser des affirmations (comme des vérités) basées uniquement sur des études controversées, avérées fantaisistes ou sur une simple déclaration d'un assistant de recherche répertoriée par le site comme une véritables étude?

Juste pour info, le pr Dautzenberg s'est indigné d'un précédent article diffusé par ce site (qui s'en sert pour appuyer une de ses "vérités" dans cette infographie)
<http://fr.vapingpost.com/vape-et-risque-davc-non-science-et-speculations-affirme-le-pr-dautzenberg/>

Et le plus choquant pour moi est que sur pas moins de 8 articles, aucun n'est basé sur une étude sérieuse ou non controversée. Et aucun ne laisse l'espoir d'un quelconque avantage à utiliser la cigarette électronique par rapport à la cigarette, au contraire. Avantage qui est pourtant une chose largement admise par le corps médical...

Par **Hamid Ben Boubekour**, le **08/03/2017** à **16:36**

J'avoue que je ne pensais pas que la liberté d'expression permettrait autant d'abus dans un domaine tel que la santé des gens.

Triste de voir un site se permettre de harceler un produit qui sauve des vies

Par **fabric58**, le **08/03/2017** à **18:09**

La cigarette électronique sauve des vies ?

Depuis quand ?

Par **jodelariege**, le **08/03/2017** à **19:11**

bonsoir ;la liberté d'expression permet aussi de dire que des poudres de perlimpinpin soignent telle ou telle maladie ,que vous n'avez plus d'arthrose grâce à un bracelet de machin chose, que vous n'avez plus de rides grâce à telle crème miraculeuse (soit dit en passant depuis 50 ans que je vois passer des crèmes miraculeuses je m'étonne qu'on voit encore des

femmes âgées et ridées...)par ailleurs si j'ai bien compris l'article de l'internaute bien informé(quelle étude ?publiée sur quelle revue scientifique sérieuse?)je rate quelque chose de ne pas fumer ou inspirer de la nicotine;folle que je suis de ne pas profiter de ses bienfaits! avec un père et un oncle mort du cancer de la gorge et du poumon dû au tabac j'avoue que je plaisante moins ,là
je crois que nous ne "fréquentons " pas la même fédération de cardiologie que votre ami bien informé;allez sur le site "fedecardio.org" et vous avez directement en premières phrases:le tabagisme est particulièrement toxique pour le système cardio-vasculaire et est la première cause de décès évitables avec 73 000 décès par an....

Par Hamid Ben Boubekeur, le 09/03/2017 à 10:56

Avant tout je tiens d'abord à me présenter correctement:

Je m'appelle Hamid, vapoteur et vendeur de e-cigs.

Certains me comparent à un dinosaure de la vape car je suis vendeur depuis 2010. A cette époque l'argent n'était pas la motivation principale.

Vous l'avez sans aucun doute remarqué, je milite un peu pour la vape.

J'ai mis le commentaire de cet internaute, commentaire pertinent, bien informé (car moi même j'ai vu des sources), et qui répondait aux différents thèmes abordés par l'infographie.

D'ailleurs j'assume ces écrits et ne retire absolument rien.

Revenons à notre discussion:

qui a dit que le tabagisme n'était pas toxique... Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. S'il vous plaît @Jodelariege prenez la peine de lire correctement:

"(...)la fédération de cardiologie affirme que la nicotine ne présente pas les dangers cités(...)"

dans ce passage il est question de la responsabilité des maladies cardio-vasculaires imputés injustement dans cette infographie à la Nicotine, celle qu'on trouve dans les patch, les gommes, les pastilles, spray, vaporisateur personnel ou cigarette électronique et également et malheureusement dans le tabac.

La nicotine est addictive oui... mais pas si dangereuse. L'assimiler au tabac est juste une erreur grossière, et ce n'est pas le vendeur que je suis qui doit l'apprendre au médecin que vous êtes.

C'est justement ce que je reproche à ce site, de falsifier la comparaison ecig/tabac en se basant sur des études douteuses, voire non publiées.

Dans quel but... je me pose encore la question tellement le maquillage est grossier pour une personne informée.

Vous voulez une étude sérieuse et récente? En voila une française par exemple faite à L'Institut Pasteur du CHU de Lille (cocorico) qui a été publiée cette année. Elle concerne la toxicité de des aérosols (de vaporisateur personnel ou e-cig) nicotiné ou non sur des cellules d'épithélium des bronches humaines.

Elle n'est pas très poussée mais a le mérite d'être sérieuse, vérifiable et surtout PUBLIEE.

<http://vapopolitique.blogspot.fr/2017/02/la-vape-bien-moins-toxique-pour-des.html> (vous y

trouvez le lien vers l'étude)

Je vous invite également à rechercher les publications du Cardiologue Grec Konstantinos Farsalinos qui a fait des études sérieuses et publiées dans le domaine
N'hésitez pas également à consulter le Hors série N°2 du magazine de l'AIDUCE (association indépendante des usagers de cigarette électronique) qui regroupe un nombre impressionnant d'études publiées.

<https://lemag.aiduce.org/>

Et enfin, il reste sans doute des places disponibles au CNAM à Paris pour le sommet de la vape, le 20 mars justement

<http://www.sommet-vape.fr/>

Cela calmera peut-être votre soif de connaissance sur le sujet, en particulier sur le domaine de la nicotine. Mr Jacques le Houezec, spécialiste Français de la nicotine sera présent entre autres.

J'ai à mon actif des milliers d'arrêts du tabac, et j'en suis fier.

j'ajouterais même que parfois j'ai le "melon" quand je vois l'état de santé de certains ex-fumeurs s'améliorer à chaque visite

C'est pour cela que j'ose affirmer que la e-cig sauve des vies. Ne vous en déplaise

@Fabrice58

Et je vous invite à lire cette entrevue avec le Pr David Nutt, éminent spécialiste en neurologie et psychopharmacologie qui évalue le vapotage comme un outil majeur d'amélioration de la santé publique, tout comme le Public Health England qui a publié une étude sérieuse concernant la réduction des risques.

<http://vapolitique.blogspot.fr/2016/10/expresso-pr-david-nutt-le-vapotage.html>

Il est clair que la conversation a largement dévié.

Toutefois je pense avoir eu réponse à ma question et je vous en remercie @tomrif et

@jodelariege

j'espère que certains ont eu également des réponses et matières à réfléchir...

Bonne journée

EDIT:

Par acquis de conscience, et que j'aime prouver ce que j'affirme, y compris les affirmations d'internautes "bien informés" que je reprends: Ceci est tiré du site de la fédération de cardiologie en tapant nicotine comme recherche:

"La nicotine est essentiellement responsable de la dépendance tabagique et c'est la raison pour laquelle elle est largement utilisée dans l'aide au sevrage tabagique.

Par contre, ses effets cardio-vasculaires sont volontiers surestimés et doivent être nuancés. Il faut en effet distinguer les effets de la nicotine en fonction de son mode d'administration et de son niveau d'absorption.

Le seul effet cardio-vasculaire de la nicotine est une augmentation transitoire de la fréquence cardiaque et de la pression artérielle à chaque cigarette fumée en raison d'une concentration brutale et élevée de nicotine dans la circulation liée à ce mode d'administration.

Par contre, les substituts nicotiques (timbres, gommes et inhaleur) n'entraînent aucun effet cardio-vasculaire en raison de la concentration régulière et plus faible de la nicotine circulante. D'où leur innocuité d'utilisation, y compris chez des patients cardiaques et même immédiatement après un infarctus du myocarde (Recommandations AFSSAPS Mai 2003).

Ces notions sont très importantes. En effet, beaucoup de personnes hésitent encore à utiliser

les produits de substitution nicotinique par crainte de conséquences négatives. Cette crainte est donc injustifiée, la nicotine n'intervenant pas de façon déterminante dans les complications cardio-vasculaires dans les conditions d'utilisation pour le sevrage."

Par **Visiteur**, le **09/03/2017** à **15:52**

On ne peut pas être juge et partie ! Vous prêchez pour votre paroisse ! Nous n'avons pas assez de recul pour savoir les effets du vapotage ! Mais je doute que cette pratique soit inoffensive !?

Par **Hamid Ben Boubekour**, le **09/03/2017** à **16:51**

En effet, je prêche pour ma paroisse... Mais avec des études sérieuses à l'appui...

Pour ce qui est du recul, une étude anglaise a été publiée cette année (j'espère qu'on me fera la grâce de me croire sur parole, ne retrouvant pas le lien), avec un recul de 10 ans quand même et des conclusions très favorables

Toutefois je serais un menteur de dire que c'est parfaitement inoffensif. Il peut y avoir de la nicotine, on ne connaît pas la cytotoxicité de tous les arômes utilisés. Même peu dangereux, ils ont un impact sur le corps humain. Les effets à 30 ans sont inconnus, mais l'étude anglaise nous permet d'être optimiste.

Ne nous y trompons pas, je ne suis absolument pas pour l'utilisation de celle ci par les non fumeurs que généralement je dissuade assez facilement.

Par contre pour les fumeurs c'est juste une bénédiction... un moyen d'arrêter et d'échapper aux maladies liées au tabac. Dans le meilleur des monde, la cigarette électronique devrait être une étape transitoire vers un monde sans tabac... dans le meilleur des monde seulement...

En attendant affirmer de fausses vérités, des faits non avérés pousse les fumeurs insatisfaits par les substituts conventionnels à douter.

Alors on fait quoi dans le doute? on s'abstient. Et là, la sentence est connue: 1 fumeur sur deux mourra du tabac...

Par **brucewa**, le **16/11/2018** à **16:30**

La cigarette électronique est controversée, sûrement à raison. Toujours est-il que depuis que j'ai commencé à vapoter je me sens beaucoup mieux. La cigarette avait un effet assez horrible sur moi. Et aujourd'hui je peux combler mon besoin de nico sans mettre ma santé en danger outre mesure. L'impact sur la santé ET le budget n'est pas négligeable notamment grâce à des sites comme www.taffe-elec.com . On n'est pas sûrs, c'est vrai, mais ça vaut toujours mieux de recracher de la vapeur d'eau que du goudron, non ?